Conditions Générales

Circuit Secret Morat Lumières

Morat, 01.09.2023 | Personne de contact: licht2@murtentourismus.ch

CONDITIONS DE RESERVATION
Les présentes conditions générales règlent les rapports de contrat entre le CLIENT et le PRESTATAIRE de service (Région Lac de Morat). Tout contrat de vente d'un/de service(s) est directement conclu entre le CLIENT et le/les PRESTATAIRE(S) de services lors de la réservation.

CONCLUSION DE CONTRAT ET SERVICES
Le contrat entre le CLIENT et le PRESTATAIRE de services est conclu par la confirmation de la réservation. Les présentes conditions générales sont valables pour tous les membres d'un groupe ayant commandé le service (par ex. co-participants de voyage).

CONDITIONS DE PAIEMENT
Entrées, Teamevents et Nuit des Secrets: Le client paie le montant confirmé soit par carte de crédit via la plateforme de réservation, soit par paiement en espèces à l'office du tourisme de Morat ou encore par facture (dès CHF 100.-).

Bons cadeaux: Le client paie le/les bon(s) cadeau(x) soit par carte de crédit via le site internet, soit par paiement en espèces à l'office du tourisme de Morat lors du retrait du/des bon(s), soit par facture (dès CHF 100.-).

MODIFICATION D'UNE RÉSERVATION
- Un changement de réservation de la part du client est possible jusqu'à 72 heures avant le début de la visite, sans frais supplémentaires.
- Toute modification d'horaire effectuée moins de 72h avant le début de la visite sera facturée à hauteur de 100% du prix de la prestation réservée.

EXCEPTION: Êtes-vous dans un bouchon? Un retard de train?
Veuillez nous informer immédiatement de votre retard. Une solution sera trouvée sur place. Dans le cas contraire, les conditions d'annulations font foi.

CONDITIONS D'ANNULATION
Personnes individuelles et groupes jusqu'à 9 Personnes:

- Annulation gratuite jusqu'à 72 heures avant le début de la visite.
- Au-delà de ce délai (moins de 72 heures), toute annulation sera facturée à 100%, donc non remboursée.

Groupes dès 10 personnes:

- 90 à 14 jours avant la date de la visite: aucun frais d'annulation
- 13 à 4 jours avant la date de la visite: 50% du montant total
- 3 à 0 jours avant la date de la visite: 100% du montant total

CONDITIONS SPÉCIALES "Nuit des Secrets pour Deux"
Conditions d'annulation des chambres d'hôtel :

- 7 jours avant la date du voyage : pas de frais d'annulation
- 6 à 5 jours avant la date du voyage : 50% du coût total
- 4 à 0 jours avant la date du voyage : 100% du montant total

CONDITIONS SPÉCIALES "Teamevent"
jusqu'à 14 jours avant la date de visite: pas de frais d'annulation

- 13 à 4 jours avant la date de visite: 50% du coût total
- 3 à 0 jours avant la date de visite : 100% du montant total

En cas d'annulation du côté du prestataire, l'intégralité (100%) de la réservation sera remboursée.

Mauvais temps
Le Circuit Secret a lieu par tous les temps.

Accident ou vol
L'assurance est une affaire privée. Région Lac de Morat décline toute responsabilité en cas d'accident ou vol.

Region Murtensee / Région Lac de Morat
Hauptgasse 27 | 3280 Murten/Morat | Switzerland
T +41 26 670 51 12 | info@regionmurtensee.ch | regionmurtensee.ch